

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



E3 Tungsten Electrodes

Section 1. Identification

Identificateur SGH du produit : E3 Tungsten Electrodes

Nom chimique : E3 Tungsten Electrodes

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Code du produit : Non disponible.

Type de produit : Solide.

Utilisations identifiées

Soudure, métallurgie de découpage. Ce produit est conçu pour être employé comme électrode de non-fonte pour des procédés de soudure à l'arc électrique et de découpage.

Fournisseur/Fabriquant : Shandong Weldstone Tungsten Industry Co., LTD.
188 Zhoulong Rd
Zhoucun District, Zibo City
Shandong Province, PR China 255300
Tel : 865336824658
Fax : 865336823685

Données relatives au fournisseur : Praxair Distribution, Inc.
39 Old Ridgebury Road
Dandury, CT 06810
Tel : (716) 879-4077
Fax : (716) 879-2040

Numéro de téléphone en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTRAC, É.U. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887
(24/7)

Section 2. Identification des risques

Statut OSHA/HCS : Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

Classement de la substance ou du mélange : Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable.



Section 2. Identification des risques

Intervention	: Non applicable.
Stockage	: Non applicable.
Élimination	: Non applicable.

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Dangers physiques non classés autrement (DPNCA)	: Aucun connu.
Dangers pour la santé non classés autrement (DSNCA)	: Aucun connu.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Substance/préparation	: Mélange
Nom chimique	: E3 Tungsten Electrodes
Autres moyens d'identification	: Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS	: Non applicable.
Code du produit	: Non disponible.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	: Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.
------------------------------	---

Section 4. Premiers soins

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.
- Dangers spécifiques du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxyde/oxydes de métal
- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : Aucune mesure spéciale n'est requise.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

- Petit déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Paramètres de contrôle

États-Unis

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Canada

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>		MPT (8 heures)			LECT (15 mins)			Plafond			
Ingrédient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notations
Tungstène, W	US ACGIH 3/2012 AB 4/2009 BC 4/2012	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[a]
Tungstène		-	5	-	-	10	-	-	-	-	[3]

[3]Sensibilisation cutanée

Forme: [a]Insolubles

Mexique

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Tungstène	NOM-010-STPS (Mexique, 9/2000). LMPE-CT: 10 mg/m ³ , (W) 15 minutes. LMPE-PPT: 5 mg/m ³ , (W) 8 heures.

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Contrôle de l'action des agents d'environnement	: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.
<u>Mesures de protection individuelles</u>	
Mesures d'hygiène	: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
Protection oculaire/faciale	: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
<u>Protection de la peau</u>	
Protection des mains	: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Protection du corps	: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Autre protection pour la peau	: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
Protection respiratoire	: Munissez-vous d'un respirateur à filtre de particules parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<u>Apparence</u>	
État physique	: Solide. [Barre]
Couleur	: Gris métallique.
Odeur	: Inodore.
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
pH	: Non applicable.
Point de fusion	: 3400°C (6152°F)
Point d'ébullition	: 5900°C (10652°F)
Point d'éclair	: Non applicable.
Vitesse d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique et chaleur.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Solubilité	: Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non applicable.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non applicable.
Volatilité	: Non disponible.
COV (p/p)	: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Information toxicologique

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Il n'existe aucune donnée disponible.

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.

- Effets différés possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Toxicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Persistante et dégradabilité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Section 12. Information sur l'écologie

Coefficient de répartition sol/eau (Koc) : Non disponible.

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Information relative au transport

	DOT	TMD / NOM-003-SCT	IMDG	IATA
Numéro NU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Nom officiel d'expédition UN	-	-	-	-
Classe(s) de danger relatives au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

AERG : Non applicable

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Information réglementaire

Réglementations États-Unis	: <table> <tr> <td>TSCA 8(a) PAIR: Tungstène</td></tr> <tr> <td>Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</td></tr> </table>	TSCA 8(a) PAIR: Tungstène	Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
TSCA 8(a) PAIR: Tungstène			
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.			
Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)	: <table> <tr> <td>Non inscrit</td></tr> </table>	Non inscrit	
Non inscrit			
Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)	: <table> <tr> <td>Non inscrit</td></tr> </table>	Non inscrit	
Non inscrit			
Substances de catégorie 2 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)	: <table> <tr> <td>Non inscrit</td></tr> </table>	Non inscrit	
Non inscrit			
Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques)	: <table> <tr> <td>Non inscrit</td></tr> </table>	Non inscrit	
Non inscrit			
Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques)	: <table> <tr> <td>Non inscrit</td></tr> </table>	Non inscrit	
Non inscrit			

SARA 302/304

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ	: <table> <tr> <td>Non applicable.</td></tr> </table>	Non applicable.
Non applicable.		

SARA 311/312

Classification	: <table> <tr> <td>Non applicable.</td></tr> </table>	Non applicable.
Non applicable.		

SARA 313

Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations d'État

Massachusetts	: <table> <tr> <td>Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène</td></tr> </table>	Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène
Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène		
New York	: <table> <tr> <td>Aucun des composants n'est répertorié.</td></tr> </table>	Aucun des composants n'est répertorié.
Aucun des composants n'est répertorié.		
New Jersey	: <table> <tr> <td>Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène</td></tr> </table>	Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène
Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène		
Pennsylvanie	: <table> <tr> <td>Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène</td></tr> </table>	Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène
Les composants suivants sont répertoriés : Tungstène		

Californie prop. 65

Aucun des composants n'est répertorié.

Canada

Listes canadiennes

INRP canadien	: <table> <tr> <td>Aucun des composants n'est répertorié.</td></tr> </table>	Aucun des composants n'est répertorié.
Aucun des composants n'est répertorié.		
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	: <table> <tr> <td>Aucun des composants n'est répertorié.</td></tr> </table>	Aucun des composants n'est répertorié.
Aucun des composants n'est répertorié.		
Inventaire du Canada	: <table> <tr> <td>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</td></tr> </table>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Tous les composants sont répertoriés ou exclus.		

Listes internationales

Répertoire national



Section 15. Information réglementaire

Australie	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Europe	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon	: Indéterminé.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Philippines	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
République de Corée	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taïwan	: Indéterminé.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Historique

Date d'édition mm/dd/yyyy	: 05/15/2015
Date de publication précédente	: 09/15/2014
Version	: 4
Élaborée par	: Services Réglementaires KMK inc.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.